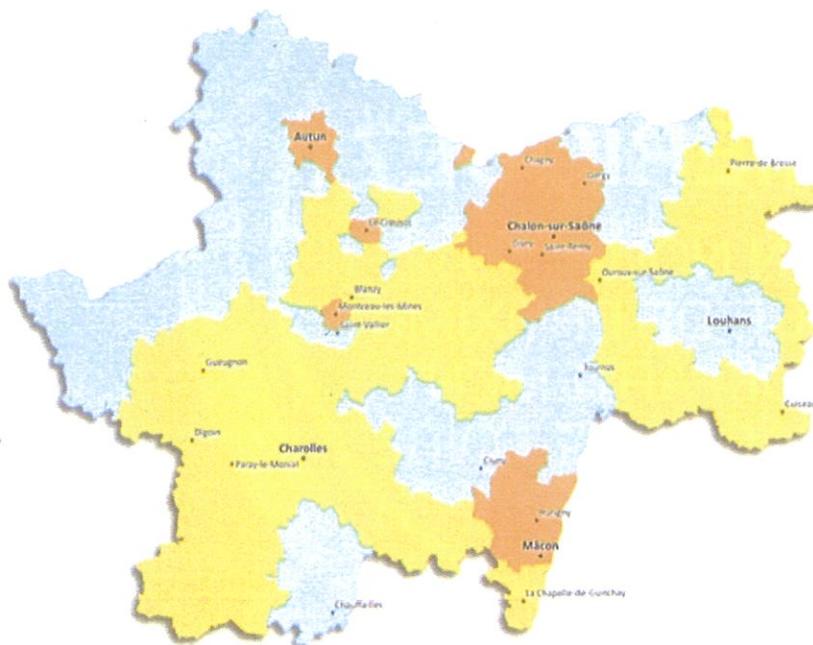


## Vous avez besoin d'information concernant la fibre optique ?

Le Département a mis en place un nouveau service afin de répondre à toutes questions liées à l'**éligibilité**, au **raccordement**, aux **nouvelles constructions**, aux **dommages** et **pannes sur le réseau**.

## En Saône-et-Loire il existe 3 zones avec 3 opérateurs différents :



-  réseau construit par le Département : [bfcfibre.fr](http://bfcfibre.fr)
-  réseau construit par Saône-et-Loire THD (XP Fibre) : [xpfibre.com](http://xpfibre.com)
-  réseau construit par Orange : [reseaux.orange.fr](http://reseaux.orange.fr) et XP Fibre à Autun : [xpfibre.com](http://xpfibre.com)

## Vous n'avez pas eu de réponses à vos questions ?

Prenez contact.

Par téléphone au **03 85 39 76 17** ou par mail à [numerique71@saoneetloire71.fr](mailto:numerique71@saoneetloire71.fr)



## Les bons réflexes avant de nous contacter

- Je vérifie dans quelle zone je suis situé pour me rendre sur le bon site internet, avec les cartes interactives disponibles sur [saoneetloire71.fr](http://saoneetloire71.fr), la fibre
- Je veux la fibre, je consulte mon éligibilité en ligne selon ma zone
- Je construis, je dépose un dossier en ligne selon ma zone dès le début de mon projet immobilier
- J'ai une panne, je contacte mon fournisseur d'accès internet
- Je constate un dommage sur le réseau (poteau cassé, câble décroché...), je le déclare en ligne selon ma zone